

vrais fruits. Elle a servi tout à la fois de prétexte et d'instrument aux persécutions religieuses; loin d'être un gage d'ordre et de paix, elle est devenue une occasion de troubles et d'inquiétude.

GRECE.

En Grèce, l'existence ministérielle de Coletti semble sérieusement compromise. Malgré l'appui des 15 membres que le cabinet a été récemment autorisé à introduire dans cette assemblée, le sénat a rejeté une loi sur les ports d'armes à laquelle le cabinet attachait une grande importance, et au nombre qui l'ont le plus vivement combattu, on cite le président de l'arçevêque. En même temps le ministère anglais a fait remettre une note par laquelle il blâme, dit-on, la marche de l'administration, et qu'il conclut en signifiant qu'il veut être remboursé de sa quote part dans l'emprunt. Les plus fidèles partisans de Coletti ne croient pas qu'il puisse résister à tant d'embaras à la fois.

EGYPTE.

Reschid Pacha a déjà quitté Paris pour aller occuper à Constantinople le poste de ministre des affaires étrangères. Il sera remplacé ici par l'ambassadeur actuel de la Porte à Londres, et celui-ci aura pour successeur le ministre qui remplace Reschid, Chekib-Effendi, dont la mission en Syrie se termine ainsi par une sorte de disgrâce.

La question des subsistances ne préoccupe pas, il paraît, que le nord et l'occident; le Vice-roi d'Egypte vient, à raison du mauvais état des récoltes, de défendre l'exportation des denrées nécessaires à la vie.

PARTIE RELIGIEUSE.

AGITATION RELIGIEUSE.

Les troubles qui éclatent sur divers points de l'Europe à l'occasion des questions religieuses, révèlent l'existence d'une cause universelle qu'il est important d'approfondir pour arriver à rétablir l'ordre au sein de la grande famille chrétienne.

Dans le catholicisme, on voit des églises allemandes se séparer de l'église romaine; la Suisse se soulever pour s'opposer à l'extension des jésuites, et cette congrégation exciter en France des attaques qui ont paru assez sérieuses pour déterminer la cour de Rome à des concessions.

Dans le protestantisme, les sectes dissidentes élèvent de violentes réclamations contre les positions politiques prises en Allemagne à la suite des guerres de religion; par les églises officielles qui professent la confession d'Augsbourg.

Des agitations pareilles existent depuis longtemps en Angleterre; ainsi, dans tous les centres où fermente la pensée humaine, l'ordre matériel est troublé par la réaction des esprits contre l'autorité spirituelle quand ils croient qu'elle veut se servir du pouvoir temporel pour dominer les intelligences, se faire l'arbitre de la vérité politique, et contester à l'humanité la lumière qu'elle reçoit directement de son créateur, et à l'aide de laquelle elle voit la religion des choses, les lois qui régissent le monde physique et le monde moral.

Nous croyons qu'aucune opposition ne s'élèverait dans les populations chrétiennes contre l'église catholique si on ne voyait en elle que la conservatrice du dogme révélé, la dispensatrice des grâces apportées sur la terre par la mission du Christ.

L'autorité spirituelle ne serait point attaquée si elle était séparée du temporel; c'est la réunion des deux pouvoirs qui, dans le protestantisme, comme dans le catholicisme, inquiète les esprits, produit les conflits et les désordres.

Les opinions gallicanes qui établissent la séparation et l'indépendance de ces deux pouvoirs sont donc favorables à la religion et même à l'autorité spirituelle, puisqu'elles les mettent à l'abri des réactions de l'esprit de liberté.

Ces considérations doivent être méditées par les hommes d'état qui sont chargés de maintenir l'ordre matériel dans les sociétés; elles doivent fixer l'attention des protestants éclairés comme des catholiques.

Elles aident à comprendre comment l'unité peut se rétablir un jour au sein de la chrétienté, et comment l'ordre peut se rasseoir sur des bases stables; car il ne faut pas douter que les perturbations politiques n'aient leur source dans les profondeurs des questions religieuses. C'est dans le fort intérieur de l'homme qu'il faut porter la paix si on veut qu'elle règne dans les sociétés.

—La Gazette de France.

DES SCHISMATIQUES ALLEMANDS.

Malgré l'ardeur de ses efforts et l'injurieuse témérité de ses doctrines sacrilèges, le rongisme, après avoir fait un certain bruit, n'a plus le succès qui semblait accompagner ses premiers pas. Vainement il en a appelé aux passions en disant, par l'organe de Ronge: "Le but du catholicisme allemand est d'amener une religion dans laquelle chacun puisse croire ce que bon lui semble." Les passions ont pu s'applaudir de cette liberté, de cette espèce de sanction donnée à leurs excès; mais quelle base pour un culte nouveau, à une époque où les soi-disant réformateurs, avec leurs théories faciles, ont la prétention de se constituer prédicants de morale! Aussi les protestants raisonnables ont-ils repoussé ce scandaleux appui qui leur était offert; et, si le cabinet prussien a toléré, encour-

ragé la nouvelle secte avec l'espoir de s'en faire un levier pour son monopole évangélique, but qu'il n'a pas atteint; d'autres gouvernements protestants aussi, ont interdit aux faux docteurs, à ces loups dévorants, l'entrée de leurs états.

Outre l'immoralité de leur conduite et le danger de leurs tendances politico-religieuses, les coryphées du schisme rongien portaient en eux un germe de mort: c'était le défaut d'unité, par suite duquel ils ne pouvaient formuler un symbole à proposer à leurs adeptes; et ce défaut n'avait nullement été détruit par le concile où ils prétendaient régler les bases de leur foi. Qu'en est-il résulté? La division devenant chaque jour plus vive entre eux, leurs passions se révélaient dans tout ce qu'elles avaient de hideux, et ainsi leur masque tombait de lui-même. Faut-il s'étonner, après cela, que des champions de ce schisme l'aient abandonné pour rentrer dans la voie où ils auraient dû rester? De ce nombre est un nommé Julien Chowwitz, dit Joseph Chowanetz, qui s'était fait un nom dans la littérature et les journaux romantiques. En revenant à l'unité catholique, il a publié des aveux qui nous édifient complètement sur la vertu des sectaires. Il y raconte qu'après avoir été élevé dans la religion catholique, il était devenu incrédule; que, las des doutes désespérants de l'incrédulité, il s'était jeté avec empressement, avec une espèce de frénésie, dans la nouvelle secte; mais que, n'ayant reconnu dans ses principaux adeptes que d'ignorants jongleurs (le prêtre de la secte, à Ulm, ne savait pas même le Pater), il a eu le bonheur d'ouvrir les yeux à la lumière véritable, en revenant à la religion de son enfance.

La défection de Chowwitz a fait une impression profonde en Allemagne; homme instruit et rédacteur d'un journal à Ulm, il était regardé comme une des plus précieuses acquisitions faites par la secte, d'autant plus qu'il jouit, ainsi que nous le disons plus haut, d'une certaine réputation comme écrivain. Pour se soustraire à la fureur des rongiens, qui étaient gens à lui faire payer cher sa défection, il l'avoue lui-même, il s'est transporté à Mayence où, par l'entremise et les soins paternels d'un curé de cette ville, il a trouvé grâce devant Dieu et son Eglise véritable.

Un autre fait de même nature est venu consoler encore l'Eglise catholique. L'ancien chapelain Rudolphe s'était agrégé au schisme de Czersky, et cet hérésiarque l'avait établi curé de sa secte à Dantzick. Quelque temps emule de l'apostol Dowiak, il a reconnu son erreur et s'est rendu à Neisse, où il a fait abjuration solennelle de son apostasie. Il demande pénitence canonique pour se rendre digne de la miséricorde de l'Eglise, et obtenir d'elle la grâce d'être réintégré dans les fonctions sacerdotales. Un tel exemple de retour à la foi et à la soumission, aux justes rigueurs de la pénitence, ne sera pas, il faut l'espérer, sans influence sur quelques-uns des complices de son égarement.

Résumés et Citations des Journaux.

Voici un état des baptêmes, sépultures et mariages qui ont eu lieu dans la paroisse de Montréal pendant l'année 1845; ceci ne comprend que les catholiques.

Baptêmes.	Sépultures	Mariages.
Canadiens 1532	1711	Canadiens 301
Irlandais 1022		Irlandais 202
	2520	505

(Mélanges Religieux.)

Nous avons lu avec plaisir dans le dernier *Nos Mélanges Religieux* les procédés d'une réunion de plusieurs membres du clergé qui a eu lieu à St. Marie, sous la présidence de M. Mignault curé de Chambly, aux fins de venir en aide à ce journal et d'en assurer la continuation. Une souscription fut ouverte, et un montant assez considérable fut spontanément souscrit. Par une résolution adoptée à l'unanimité, les membres présents font un appel au clergé des deux diocèses pour le prier de se joindre à cette bonne œuvre. Nous espérons que cette résolution aura de l'écho dans tout le pays. —*Mémoire.*

Le *Canada Gazette* publiera à l'avenir dans les deux langues tous les documents et proclamations officielles, et l'imprimeur de la reine a été autorisé d'envoyer la *Canada Gazette* aux personnes suivantes du Bas-Canada :

à tous les juges, commissaires des faillites, présidents des sessions trimestrielles, surintendants de police, magistrats de police ou supérieurs, aux greffiers de toutes les cours, aux shérifs et coronaires, aux anciens magistrats qui résident dans les places incorporées, aux officiers de l'état major de la milice, aux curés, pasteurs et ministres de l'évangile, aux conseils municipaux, aux régisseurs, aux collecteurs de douanes, aux diverses bibliothèques publiques, collèges et autres institutions d'éducation supérieures.

La distribution des statuts sera à peu près la même que celle de la *Gazette*, ainsi que des statuts révisés du Canada. —*Journal de Qu bec.*

DIVORCE EN CANADA.—On dit que la reine a refusé sa sanction au bill du divorce du capitaine Harris, le premier bill de ce genre qui ait été passé par la législature des Canadas unis.—*Canadien.*

TRAITÉ ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE ET LE BRÉSIL.—Un journal de Washington dit que des plénipotentiaires ont été nommés par les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Brésil pour négocier, à Rio-Janeiro, la conclusion d'un traité qui puisse aider à la suppression de la traite ou du commerce des esclaves sans nuire aux intérêts commerciaux brésiliens.—*Idem.*

UN CANADIEN BAPTISÉ DANS LE JOURDAIN.—M. Léon Gingras, du séminaire de Québec, a rapporté de son voyage en Palestine une bouteille de l'eau de ce fleuve célèbre qui, soigneusement cachetée, s'est conservée pendant le long trajet qu'a fait ce Monsieur. Ayant eu à baptiser ces jours derniers, l'enfant de l'un de nos concitoyens (M. Ant. A. Parent fils), M. Gingras a eu l'heureuse idée de se servir de cette eau à laquelle s'attachent tant de souvenirs. Nous croyons bien que c'est la première fois que l'on baptise sur les bords du St. Laurent avec l'eau du fleuve dans lequel notre patron, St-Jean-Baptiste, a baptisé le Sauveur du monde.—*Idem.*

ENCORE LA MILICE.—Nous avons promis à nos lecteurs de revenir sur ce sujet, et ce serait à n'en plus finir si nous repassions en revue tout ce qui a eu lieu dans chaque localité. Le mécontentement occasionné par la nouvelle organisation de la milice, est encore plus grand qu'on ne le pensait. Chaque jour nous fait connaître de nouvelles injustices commises envers d'anciens et respectables officiers. Dans un moment aussi critique que l'est celui-ci; à la veille d'une guerre dont l'issue devra nécessairement décider du sort de ce pays, on ne peut se rendre compte de l'incertitude ou de la maladresse avec laquelle la milice est réorganisée. Nous avons déjà fait voir que dans la ville de Montréal on a, de propos délibéré, exclu presque entièrement la population canadienne des cadres de la milice, et dans les campagnes, dans celles mêmes qui devront être le théâtre sanglant de la prochaine guerre, l'esprit de parti et le favoritisme ne pouvant s'exercer en faveur d'hommes d'origine anglaise, on semble s'appliquer à commettre des injustices tout comme si on eût le projet arrêté de faire naître la désaffection. Nous ne pouvons encore accuser lord Cathcart de se prêter sciemment à des menées aussi impolitiques et nous espérons qu'il sentira l'urgence de s'enquérir de tous les faits, qui, suivant les événements futurs, pourraient avoir des conséquences plus ou moins graves. Lord Cathcart ignore peut-être que depuis dix ou douze ans, la diminution des récoltes jointe aux événements de 1837 et 38, ont causé une émigration d'au moins 30,000 canadiens aux Etats-Unis.—Cette émigration continue encore malheureusement par suite du mécontentement et du malaise qui régissent dans le pays et elle augmentera sans doute à la nouvelle d'une déclaration de guerre, si les officiers de milice et le gouvernement lui-même ne possèdent pas la confiance des habitants. Or, comment le gouvernement pourra-t-il l'avoir cette confiance, s'il n'est pas juste, et à quels titres les officiers de milice pourraient-ils y prétendre s'ils n'étaient que les instruments d'un pouvoir qui proscrirait leurs concitoyens? —*Minerve.*

ELECTIONS MUNICIPALES.—Il est à espérer que les électeurs de tous les quartiers s'empresseront de faire choix de candidats dignes de les représenter, méritant de côté tout esprit de parti, tous préjugés nationaux. Nos adversaires politiques commencent à s'apercevoir que le système qu'ils ont mis en usage dans les précédentes élections n'est pas le meilleur; les taxes les croissent aussi bien que nous; ils le sentent maintenant, c'est pourquoi ils sont déterminés à n'être que des personnes qui joindront l'économie au désir de veiller toujours aux améliorations de la cité. Il faut le dire, les citoyens de Montréal gémissent depuis quelques années sous un système de taxation horrible, et disproportionné assurément à leurs revenus et à leur richesse. Pour peu que l'on suive les affaires de près, il est facile de s'apercevoir que les affaires de la corporation sont bien mal administrées. On manque surtout d'économie: tous les travaux de la cité se font au poids de l'or. Il existe un système de gaspillage dont on ne se fait pas scrupule dans plusieurs départements, et des sommes considérables y sont dépensées en pure perte. Il existe pourtant dans le conseil des hommes qui ont le bien de la cité à cœur, mais malheureusement, ils ne sont pas en majorité.—*Idem.*

LES CRIMES DE L'AN 1845.—Il résulte d'une statistique, fournie à notre confrère le *Morning News*, qu'il y a eu, dans les différentes cours criminelles de la ville de New-York, 3,045 procès pendant l'année qui vient de finir. Il y a eu six accusations de meurtre qui ont été suivies de deux condamnations et 4 acquittements; dans la cour des *Sessions générales*, il y a eu 281 condamnations et 142 acquittements. Deux de ces condamnés doivent être pendus, et 125, dont 5 femmes, ont été envoyés à la prison de Sing Sing. La cour des *Sessions spéciales* est celle qui a eu le plus de besogne. Les condamnations pour flouterie se sont élevées à 991, et celles pour assauts et batteries à 615. 713 hommes et 163 femmes ont été condamnés au Pénitencier; 229 hommes et 88 femmes à la prison de la ville, 87 petits garçons et 4 petites filles à la Maison de Refuge.—*Courrier des E. U.*